

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Objet de la délibération

SEANCE DU MERCREDI 31 MARS 2021

N° 2021-29

Adoption du budget
primitif 2021 de la Ville de
Belfort, du budget annexe
du CFA municipal et du
budget annexe du
lotissement secteur
Dorey

Le 31 mars 2021, à 19h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, M. Bouabdallah KIOUAS, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Rachel HORLACHER, M. Nikola JELICIC, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Christiane EINHORN, Mme Claude JOLY, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Loïc LAVAILL, Mme Charlène AUTHIER, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, M. Alain PICARD, Mme Parvin CERF, M. Brice MICHEL, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, M. Romuald ROICOMTE, M. François BORON, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.

Etaient absents :

Mme Latifa GILLIOTTE - mandataire : Mme Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT
M. Ian BOUCARD - mandataire : M. Damien MESLOT
M. Bastien FAUDOT - mandataire : Mme Samia JABER

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BOUDEVIN



La séance est ouverte à 19h00 et levée à 23h20.



DELIBERATION N° 2021-29

de M. Sébastien VIVOT

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/JS/RB/CN/JMG

Code matière : 7.1

Objet : Adoption du budget primitif 2021 de la Ville de Belfort, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement secteur Dorey

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2021 de la Ville de Belfort composé du budget principal, de celui du CFA municipal et de celui du lotissement secteur Dorey.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section, fonctionnement et investissement, doit être au moins équilibrée.

Il fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil municipal du 10 février 2021. La délibération 2021-5 prend acte de la tenue de ce débat.

L'annexe au présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire.

Elle présente également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette.

Vu les 6 amendements proposés par le groupe 2020 en commun pour Belfort :

- Amendement n° 1 : prolonger la gratuité des droits de place pour l'année 2021,
- Amendement n° 2 : maintenir les tarifs de location de salles dans les centres socio-culturelles en l'état,
- Amendement n° 3 : réduction des tarifs des concessions de cimetières et réduction du budget fêtes et cérémonies,
- Amendement n° 4 : augmentation des crédits d'acquisition bibliothèque et augmentation de l'enveloppe générale du personnel,
- Amendement n° 5 : maintenir le plan de propreté en l'état et consacrer le budget à la réfection des cours d'écoles,
- Amendement n° 6 : investissement quartier (place de Franche-Comté), suspendre le projet NIFSY.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

de rejeter l'ensemble des amendements.

Pour	4	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE
Contre	34	
Suffrages exprimés	38	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	5	Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

d'adopter le budget primitif 2021 de la Ville de Belfort, du CFA municipal et du lotissement secteur Dorey,

de voter les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

d'adopter le régime des provisions semi-budgétaire (pas d'inscriptions en recettes d'investissement),

d'approuver les ouvertures de crédits de paiement pour les AP-CP,

d'approuver la fin du reversement du tiers du produit des concessions de cimetière au CCAS qui est désormais intégrée à la participation dont le montant est fixé à 1,760 M € (Un million sept cent soixante mille euros),

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires et des modalités de versement,

d'autoriser Monsieur le Maire à verser, en 2021, les aides aux permis aux apprentis de moins de 18 ans du CFA, dans la limite d'une enveloppe de 36 000 € (trente six mille euros). La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à verser le soutien aux sportifs de haut niveau dans la limite d'une enveloppe de 100 000 € (cent mille euros), conformément aux délibérations cadres en vigueur. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2021,

d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants,

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil municipal, soit en son sein de leur conseil d'administration, soit en qualité de salarié, ainsi :

- Mme Dominique CHIPEAUX ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes
- Mme Marie STABILE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS
- M. Loïc LAVAILL ne prend pas part au vote pour l'ASMB Judo et la société de Tir de la Miotte
- Mme Marianne DORIAN ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS
- M. Samuel DEHMECHE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS
- Mme Jacqueline GUIOT ne prend pas part au vote pour le Secours populaire.

Pour	29	
Contre	8	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.
Suffrages exprimés	37	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	6	M. Loïc LAVAILL, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, Mme Marianne DORIAN, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Jacqueline GUIOT

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 31 mars 2021 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort
et par délégation
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 9 avril 2021
Date de télétransmission : 9 avril 2021
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20210331-2021-29-DE

Pour rappel, le budget primitif 2020 n'a pu être adopté, en raison de la crise sanitaire, que le 16 juillet 2020 et avec la reprise des résultats du Compte Administratif 2019.

Par ailleurs, le budget primitif 2020 intégrait déjà quelques impacts liés à la crise sanitaire, comme l'annulation de manifestation ou de fermeture des établissements culturels et sportifs.

Aussi, les comparaisons de l'évolution des budgets 2020 et 2021, tant pour le budget principal que pour le budget annexe du CFA, ne sont pas le reflet de situations à périmètre constant.

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BELFORT

1. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées s'élèvent à 62 360 217 €, en diminution de - 467 K€ par rapport au budget 2020.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 73 260 926 € en progression de + 3,6 M€.

Balance des opérations réelles de la section de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	15 494 333,00	16 544 034,00	1 049 701,00	6,77%
012 Charges de personnel	36 743 210,00	35 946 500,00	-796 710,00	-2,17%
014 Atténuation de produits	116 500,00	120 938,00	4 438,00	3,81%
65 Autres charges de gestion courante	8 944 547,00	8 195 045,00	-749 502,00	-8,38%
Dépenses de gestion courante	61 298 590,00	60 806 517,00	-492 073,00	-0,80%
66 Charges financières	1 180 200,00	1 170 200,00	-10 000,00	-0,85%
67 Charges exceptionnelles	348 450,00	383 500,00	35 050,00	10,06%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	62 827 240,00	62 360 217,00	-467 023,00	-0,74%
013 Atténuations de charges	355 380,00	282 000,00	-73 380,00	-20,65%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	4 974 170,00	5 861 426,00	887 256,00	17,84%
73 Impôts et taxes	41 955 226,00	44 677 886,00	2 722 660,00	6,49%
74 Dotations, subventions et participations	21 906 949,00	22 024 019,00	117 070,00	0,53%
75 Autres produits de gestion courante	411 305,00	400 595,00	-10 710,00	-2,60%
Recettes de gestion courante	69 603 030,00	73 245 926,00	3 642 896,00	5,23%
76 Produits financiers	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	90 366,00	5 000,00	-85 366,00	-94,47%
Recettes réelles de fonctionnement	69 703 396,00	73 260 926,00	3 557 530,00	5,10%

002 Résultat de fonctionnement reporté	1 544 205,50		-1 544 205,50	-100,00%
---	---------------------	--	----------------------	-----------------

Epargne brute	8 420 361,50	10 900 709,00	2 480 347,50	29,46%
Amortissement du capital de la dette	8 300 000,00	7 500 000,00	-800 000,00	-9,64%
Epargne nette	120 361,50	3 400 709,00	3 280 347,50	2725,41%

Ceci se traduit par une augmentation de l'épargne brute par rapport au budget précédent.

L'épargne nette est également en progression, notamment en raison d'une diminution du remboursement du capital de la dette.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 73,2 M€

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 73, 2 M€ en 2021. Elles augmentent de 3,6 M€ par rapport au budget primitif 2020, soit + 5,10%.

	2020	2021	Evolution	
			En valeur	En %
Total des recettes réelles de fonctionnement	69 703 396,00	73 260 926,00	3 557 530,00	5,10%

	BP 2020	BP 2021	évolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	355 380,00	282 000,00	-73 380,00	-20,65%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	4 974 170,00	5 861 426,00	887 256,00	17,84%
73 Impôts et taxes	41 955 226,00	44 677 886,00	2 722 660,00	6,49%
74 Dotations, subventions et participations	21 906 949,00	22 024 019,00	117 070,00	0,53%
75 Autres produits de gestion courante	411 305,00	400 595,00	-10 710,00	-2,60%
Recettes de gestion courante	69 603 030,00	73 245 926,00	3 642 896,00	5,23%
76 Produits financiers	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	90 366,00	5 000,00	-85 366,00	-94,47%
Recettes réelles de fonctionnement	69 703 396,00	73 260 926,00	3 557 530,00	5,10%

Les atténuations de charges (chapitre 013) :

Les remboursements des charges relatives aux mises à disposition de personnel diminuent de - 52 K€ :

- Cinéma d'Aujourd'hui : - 110 K€ tenant compte de l'ajustement de la subvention
- Commune de Trévenans (mise à disposition personnel d'état-civil) : + 49 K€
- Syndicat Intercommunal de la Fourrière (SIFOU) : + 7 K€
- Maison de Quartier Centre-Ville : + 2 K€

Le poste remboursements sur salaires (indemnités journalières) a été ajusté à - 20 K€ sur la base du compte administratif 2020.

Les produits des services (chapitre 70) et de gestion courante (75) :

Ces chapitres regroupent les recettes issues des activités des services de la collectivité (cantines, crèches, stationnement, locations de salles ...)

Ces recettes sont estimées à 6,3 M€ et augmentent de 876 K€ par rapport à 2020 :

- Estimation des recettes issues des activités des services (éducation, petite enfance ..) à leur niveau de 2019
- Retour des redevances de stationnement proches du niveau d'avant la crise sanitaire. L'estimation prend en compte l'impact de la gratuité accordée pour favoriser l'attractivité de la ville et celui de la reprise par le propriétaire du parking des « Nouvelles Galeries ».

Les recettes fiscales (chapitre 73)

Ces recettes sont estimées pour un montant de 44,7 M€, soit 61% des recettes de fonctionnement.

L'évolution des recettes de ce chapitre budgétaire repose notamment sur :

- La progression des produits des impôts locaux directs (+ 2,4 M€) :

- Pour la taxe d'habitation :

L'année 2021 voit l'application de la réforme fiscale visant à la suppression de la taxe d'habitation. La ville de Belfort continue à percevoir uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'habitation sur les locaux vacants pour 773 K€.

- Pour la taxe foncière :

Cette réforme fiscale impacte également la taxe foncière. A ce titre, la ville de Belfort se voit attribuer le taux de taxe sur le foncier bâti anciennement perçu par le Département (16,72 %). Le taux d'imposition de la taxe passe donc mécaniquement de 19% à 35,72%. Un coefficient correcteur permet de prendre en compte les compensations de taxe d'habitation qui ne seront plus perçues. Derrière ce discours affiché par l'Etat, nous sommes extrêmement prudents sur cet effet d'annonce. En effet, à chaque fois que l'Etat a annoncé dans ses réformes un gel des recettes, cela s'est systématiquement traduit par une baisse des recettes de la ville.

Par ailleurs, la Loi de Finances 2021 a prévu une diminution des bases des locaux industriels de 50%. Le produit perçu par la Ville de Belfort au titre de cette catégorie d'établissements est donc divisé par deux. La perte de recette fait l'objet d'une compensation comptabilisée au chapitre 74. Encore une compensation à suivre...

Une progression du taux d'imposition de 35,72% à 38,93% est proposée. La recette perçue au titre de la taxe sur le foncier Bâti est évaluée à 24,68 M€.

- Une augmentation du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 300 K€) et des droits de place (+ 208 K€). Ces recettes sont estimées au niveau d'avant la crise sanitaire.
- Une baisse du produit de la taxe de séjour (- 35 K€) qui continue à être impactée par la crise sanitaire. L'annulation des manifestations du second semestre 2020 et le report du FIMU au mois de septembre 2021 conduisent à une évaluation prudente des recettes.
- A partir de 2021, la Ville de Belfort ne bénéficiera plus de la recette au titre du FPIC. Cela se traduit par une baisse de ressources de - 150 K€.

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) :

Ces recettes sont inscrites pour une somme prévisionnelle de 22,02 M€. Elles représentent 30% des recettes réelles de fonctionnement.

La progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (+ 246 K €) ne compensera pas les baisses annoncées par l'Etat au titre de ses autres participations :

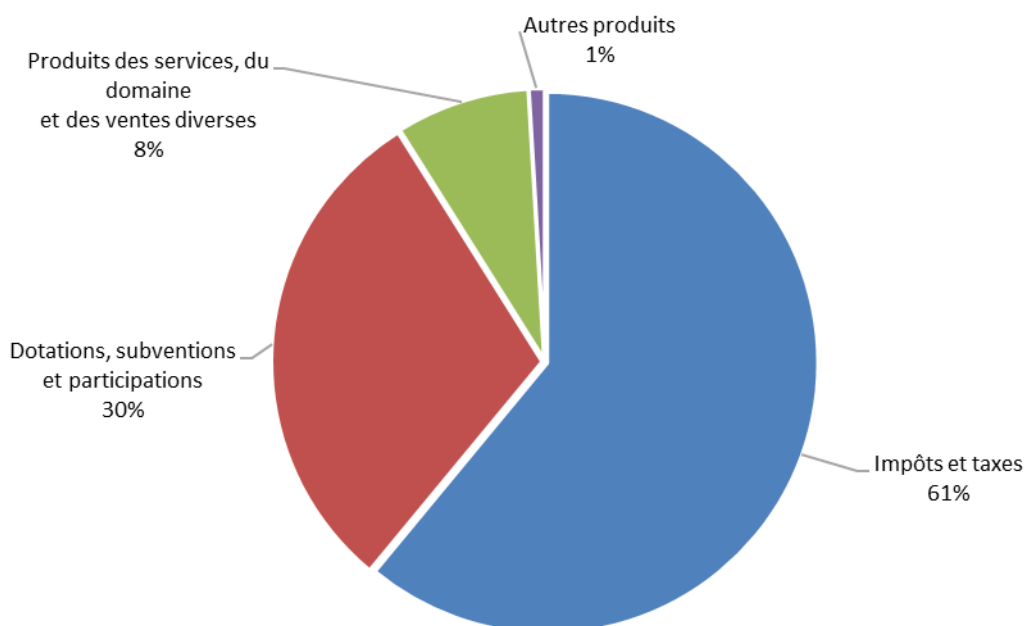
- Dotation Forfaitaire : - 156 K €
- Dotation Nationale de Péréquation : - 34 K €
- Participations Caisse d'Allocations Familiales : - 162 K €
- FPIC : - 150 K € (cf. supra)

L'application de la réforme conduisant à la suppression de la taxe d'habitation se traduit par la disparition des compensations liées à cette taxe (dont le montant est désormais inclus au chapitre 73).

Toutefois, la Loi de finances pour 2021 a introduit une diminution de moitié des bases des locaux industriels. La perte de ressources pour les collectivités devrait être compensée à hauteur de 1,6 M€.

Les subventions versées par la CAF sont prévues à la baisse (- 162 K€). Cette diminution correspond à un ajustement des montants lié à la fréquentation réelle des structures.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2021



Détail des recettes fiscales (chapitre 73) votées lors du Budget Primitif en € (2020 – 2021)

	2020	2021	Evolution	
			En valeur	En %
73111 Taxes foncières et d'habitation	23 165 000	25 574 660	2 409 660	10,40%
Total impôts ménages	23 165 000	25 574 660	2 409 660	10,40%

	2020	2021	Evolution	
			En valeur	En %
73211 Attribution de compensation	16 567 150	16 567 150	0	0,00%
73221 FNGIR	267 076	267 076	0	0,00%
73223 FPIC	150 000	0	-150 000	-100,00%
Total fiscalité directe	16 984 226	16 834 226	-150 000	-0,88%

	2020	2021	Evolution	
			En valeur	En %
7336 Droits de place	321 000	529 000	208 000	64,80%
7351 Taxe sur l'électricité	700 000	690 000	-10 000	-1,43%
7362 Taxes de séjour	185 000	150 000	-35 000	-18,92%
7381 Taxe addit. aux droits de mutation ...	600 000	900 000	300 000	50,00%
Total fiscalité indirecte	1 806 000	2 269 000	463 000	25,64%

Total chapitre 73	41 955 226	44 677 886	2 722 660	6,49%
--------------------------	-------------------	-------------------	------------------	--------------

Détail des recettes de dotation (chapitre 74) votées lors du Budget Primitif en € (2020 – 2021)

		2020	2021	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
7411	Dotation forfaitaire	7 237 257	7 081 000	-156 257	-2,16%
74123	Dotat. de solidarité urbaine	8 324 188	8 570 000	245 812	2,95%
74127	Dotation nationale de péréquation	347 371	313 000	-34 371	-9,89%
7461	Dotation générale de décentralisation	84 000	81 500	-2 500	-2,98%
	Enveloppe . normée - hors compensations	15 992 816	16 045 500	52 684	0,33%

		2020	2021	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
7482	Compens. perte de taxe addit. droits mut	2 000	2 000	0	0,00%
748313	Dotation compensat° ref tp	70 000	70 000	0	0,00%
74832	Attributions fonds départ. taxe profess.	300 000	380 000	80 000	26,67%
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	190 000	1 665 673	1 475 673	776,67%
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	1 400 000	0	-1 400 000	-100,00%
	Allocations compensatrices	1 962 000	2 117 673	155 673	7,93%

		2020	2021	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
744	FCTVA	12 000	15 000	3 000	25,00%
74711	Emplois jeunes	0	15 000		
74718	Participations autres	118 970	158 370	39 400	33,12%
7472	Subventions participations Région	80 284	93 100	12 816	15,96%
7473	Subventions participations Département	61 500	61 500	0	0,00%
74748	Participations communes	53 000	93 000	40 000	75,47%
74751	Participations GFP de rattachement	67 004	66 000	-1 004	-1,50%
7478	Subv et part autres organismes	2 826 075	2 663 935	-162 140	-5,74%
748372	Dotation Politique de la Ville	689 569	668 941	-20 628	-2,99%
7484	Dotation recensement	9 441	0	-9 441	-100,00%
7485	Titres sécurisés	29 290	26 000	-3 290	-11,23%
7488	Divers	5 000	0	-5 000	-100,00%
	Subventions	3 952 133	3 860 846	-91 287	-2,31%

		2020	2021	Evolution	
				En valeur	En %
	Total chapitre 74	21 906 949	22 024 019	117 070	0,53%

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 62,3 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 62,3 M€ en 2021. Elles diminuent de 467 K€ entre le budget 2020 et le budget 2021, soit - 0,74 %.

	2020	2021	Evolution	
			En valeur	En %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	62 827 240,00	62 360 217,00	-467 023,00	-0,74%

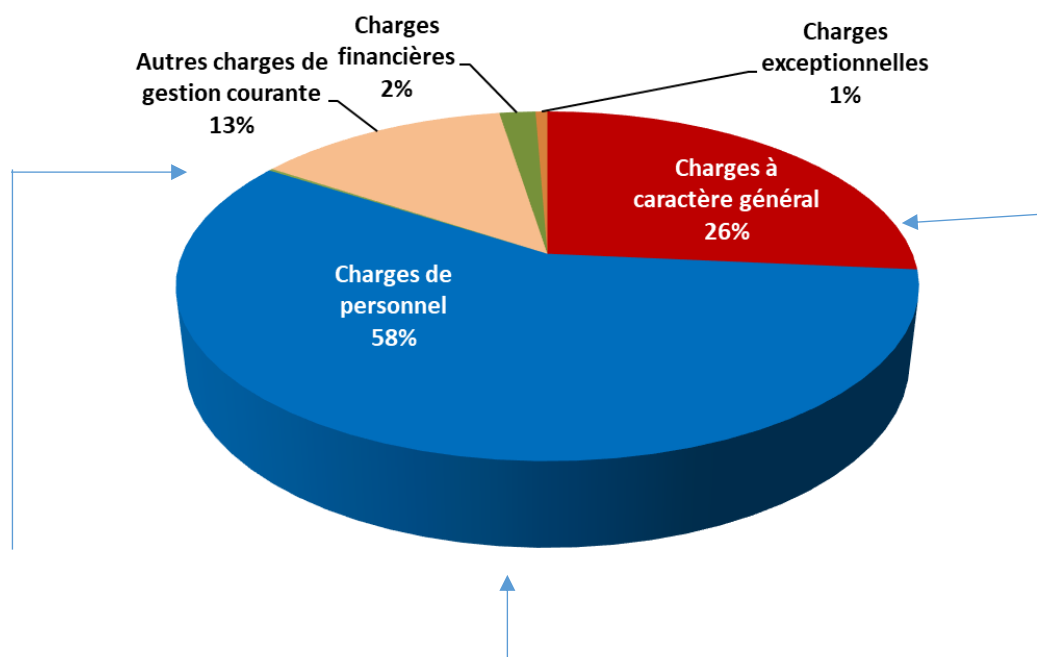
	BP 2020	BP 2021	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	15 494 333,00	16 544 034,00	1 049 701,00	6,77%
012 Charges de personnel	36 743 210,00	35 946 500,00	-796 710,00	-2,17%
014 Atténuation de produits	116 500,00	120 938,00	4 438,00	3,81%
65 Autres charges de gestion courante	8 944 547,00	8 195 045,00	-749 502,00	-8,38%
Dépenses de gestion courante	61 298 590,00	60 806 517,00	-492 073,00	-0,80%
66 Charges financières	1 180 200,00	1 170 200,00	-10 000,00	-0,85%
67 Charges exceptionnelles	348 450,00	383 500,00	35 050,00	10,06%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	62 827 240,00	62 360 217,00	-467 023,00	-0,74%

Les charges à caractère général (chapitre 011) progressent de 1,05 M€ soit une hausse de + 6,77%.

Les principales évolutions sont :

- L'inscription en section de fonctionnement des dépenses de maintenances réglementaires sur les bâtiments et les réseaux inscrites jusque-là en section d'investissement (362 K€).
- L'inscription des dépenses liées à l'organisation des manifestations annulées en 2020 suite à la crise sanitaire comme le FIMU.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2021



BP 2021 = 8.195.045€

En baisse de 749 K€ par rapport à 2020.

Principales évolutions :

- 542 K€ : Participation CFA (pas d'inscription)
- 82 K€ : Ecoles privées (participation)
- 16 K€ : SMGPAP (carburant, entretien des véhicules)

BP 2021 = 35.946.500€

En diminution de 797 K€ par rapport à 2020.

Ajustements :

- Par rapport au réalisé 2020
- Prise en compte des évolutions d'indice et de grade
- Pas d'évolution de la valeur du point d'indice en 2021

BP 2021 = 16.544.034€

En augmentation de 1 049K€ par rapport à 2020.

Principales évolutions :

- + 327 K€ : FIMU
- + 161 K€ : Entretien de bâtiments
- + 154 K€ : Entretien des réseaux
- + 134 K€ : Illumuninations

Les charges de personnel (chapitre 012) :

Ces dépenses sont en diminution de 797 K€, ajustées au regard du projet de compte administratif prévisionnel 2020. Avec un total de 36,95 M€, elles constituent le principal poste de dépenses réelles de fonctionnement de la Ville (58%).

Les charges de gestion (chapitre 65) :

Ce poste recouvre principalement les subventions et participations versées et diminuent de 749 K€ (- 8,38%) pour atteindre 8,2 M€.

Les principales évolutions sont :

- La suppression de la participation au CFA (- 542 K€) (voir partie spécifique)
- Une diminution des dépenses d'entretien des véhicules (- 16 K€).
- Une hausse de la participation au service de gardes champêtres intercommunaux (+ 33 K€).
- Une baisse de la participation obligatoire aux écoles privées (- 82 K€).

La participation aux CCAS est fixée à 1,76 M€. Elle inclut désormais le reversement du tiers du produit des concessions de cimetière encaissées par la Ville.

2. Les subventions de fonctionnement et d'équipement proposées.

Malgré les contraintes budgétaires et face à la crise sanitaire, la Ville de Belfort soutient de manière forte et significative les associations agissant pour renforcer le lien social et culturel entre les habitants. En 2021, il est prévu de verser 3.895.591 € aux associations.

Des aides en nature (prêt de locaux, prestations des services techniques...), complètent les soutiens financiers.

A l'instar de la section de fonctionnement, la ville de Belfort soutient de manière importante et active les associations et les organismes en leur apportant un soutien financier pour leur permettre de s'équiper et de développer leurs actions. Ces sommes sont inscrites au chapitre 204 en section d'investissement.

En 2021, l'enveloppe d'investissement proposée est de 195 919 €.

Le détail des subventions proposées figure ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2021			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	200,00 €			
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600,00 €			
ADAPEI	400,00 €			
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000,00 €			
AIDES	1 000,00 €			
AIKICLUB BELFORT ROPPE	500,00 €			
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100,00 €			
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE BELFORT ET ENVIRONS	200,00 €			
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	10 110,00 €			
AMICALE DES SOUS OFFICIERS DE RESERVE ASOR 90		1 000,00 €		Organisation spectacle
AMICALE MIOTTE BRISACH	5 700,00 €			
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000,00 €			
AMIS DE L'ORGUE ET DE LA MUSIQUE	8 000,00 €	1 500,00 €		Projet - Orgue remarquable
ANIM'TOI	1 500,00 €			
APF FRANCE HANDICAP	1 000,00 €			
ARTS TOURISME ET DEVELOPPEMENT - DASSOURI - PROJET EDUCATION		1 000,00 €		Retour sur fonctionnement Ecole Maternelle
AS COLLEGE CHATEAUDUN	200,00 €			
AS COLLEGE LEONARD DE VINCI	200,00 €			
AS COLLEGE SIGNORET	200,00 €			
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	20 000,00 €			
ASM BELFORT BASKET	5 800,00 €			
ASM BELFORT BOULES LYONNAISES	2 500,00 €			
ASM BELFORT DANSE ET BALLET SUR GLACE	7 000,00 €	500,00 €		Championnat de France
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	180 000,00 €		5 000,00 €	Achat minibus
ASM BELFORT FROIDEVAL TENNIS DE TABLE	7 700,00 €	500,00 €		National Vétéran
ASM BELFORT JUDO	48 000,00 €			
ASM BELFORT NATATION	28 000,00 €		2 500,00 €	Chronométrage
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE	3 000,00 €	2 000,00 €		
ASM BELFORT TENNIS	34 000,00 €	5 000,00 €	36 280,00 €	Tournoi CNGT Refection terrains extérieurs
ASM BELFORT VOLLEY BALL	12 000,00 €		7 000,00 €	Achat matériel divers
ASMB GENERALE		1 500,00 €		Projet
ASMB KARATE DO	3 200,00 €			
ASMB PETANQUE	3 500,00 €			
ASMB TIR	1 800,00 €		2 000,00 €	Achat de cibles
ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE	500,00 €	1 500,00 €		Edition de plaquettes
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	700,00 €			
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES TOXICOMANIES DE L'AIRE URBAINE ALTAU	20 000,00 €			
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	300,00 €			
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 000,00 €		2 844,00 €	
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000,00 €			
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VILLE DE BELFORT		25 000,00 €		Droits Place Braderie
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES		150,00 €		Projet
ASSOCIATION ECHANGES CULTURELS HEBRON		8 000,00 €		Projet
ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UTBM	12 000,00 €			
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	3 000,00 €		2 000,00 €	
ATOMES	8 500,00 €		5 000,00 €	
AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 500,00 €	9 500,00 €	2 500,00 €	Courses - Cyclocross
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	2 000,00 €		2 500,00 €	
BASKET CLUB BELFORT	8 000,00 €			
BELFORT 1870-1871		3 500,00 €		150 ANS
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	112 000,00 €		5 000,00 €	Complément Niveau
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	500,00 €	1 500,00 €		Manifestation
BELFORT ATHLE	16 000,00 €		2 000,00 €	
BELFORT AUTO RETRO	3 000,00 €	6 000,00 €		Belfort Rétro Festival
BELFORT ECHECS	27 800,00 €	34 200,00 €		
BELFORT ESCRIME	15 000,00 €		5 000,00 €	Achat minibus
BELFORT FUTSAL LION	2 500,00 €			
BELFORT GYMNASTIQUE	38 000,00 €	1 500,00 €	5 000,00 €	Championnat de France Achat minibus
BELFORT SOCHAUX MONTBELIARD FOOTGOLF CLUB	500,00 €			
BELF'ORTHO	200,00 €			
BONUS TRACK	19 500,00 €	2 000,00 €		Ose
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200,00 €		800,00 €	
CAFARNAUM	45 000,00 €			
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF	10 000,00 €			
CENTRE REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN CRAC	5 500,00 €			
CERAP/PLANETARIUM	2 000,00 €		2 000,00 €	
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	3 000,00 €		380,00 €	
CHAMOIS ENVIRONNEMENT	17 000,00 €			
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	165 000,00 €	220 000,00 €		Mise à disposition Personnel Festival ENTREUVES
CLUB ALPIN Français			5 000,00 €	Minibus
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800,00 €	800,00 €	500,00 €	Critérium du Ballon
CLUB DE L'ESPERANCE	650,00 €			
CLUB OLYMPIQUE BELFORTAIN DE LUTTE			5 000,00 €	
COMITE D'ANIMATION DES MARCHES DE BELFORT		10 000,00 €		Projet
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 €			
COMITE DES FETES	33 000,00 €		7 000,00 €	
COMMUNE LIBRE DU FOURNEAU	580,00 €			
COMPAGNIE DES ARCHERS DU LION	1 200,00 €		800,00 €	
COMPAGNIE ZOCHA	1 500,00 €		2 500,00 €	
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	9 000,00 €			
CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 000,00 €			
CROQUEURS DE POMMES	500,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2021			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestation	Investissement	
DECOUVERTE 3 VALLEES	400,00 €			
DEFIS 90	1 500,00 €			
ECOCAMPUS	500,00 €	700,00 €		Zone de BZZZ
ECOLE 2EME CHANCE	60 000,00 €			
ECOLE D'ART JACOT AMBA	134 500,00 €		14 700,00 €	
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	500,00 €			
ECOLE DE PARACHUTISME			1 000,00 €	
ENERGIES EMPLOI	8 500,00 €			
ENSEMBLE VOCAL ARCANES	1 000,00 €	8 000,00 €		Vocalises (Hors Piano)
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	30 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	Achat minibus
ESCALEN	500,00 €			
FELIS	6 500,00 €		3 000,00 €	
FOOTBALL CLUB SOCHAUX MONTBELIARD OMNISPORTS ATHLETISME		15 000,00 €		Le LION
France ALZHEIMER 90	2 000,00 €			
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	500,00 €	500,00 €		
GENERIQ	3 000,00 €			
GEOBIO	200,00 €			
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB	14 000,00 €		2 000,00 €	
GROUPE ALPIN BELFORTAIN	1 000,00 €			
GYM PLUS	10 000,00 €			
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELFORTAINE	100,00 €			
INSER'VET	17 000,00 €			
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000,00 €		3 000,00 €	
INTER' ACTIONS	45 000,00 €			
JAZZ AUTOUR DU LION	2 000,00 €			
JEUNES SAPEURS POMPIERS BELFORT	500,00 €			
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	1 000,00 €			
KICHIGAI TAIKO	400,00 €			
LA CANTARELLE	200,00 €			
LA FOURMILIERE	2 000,00 €			
LA MADRILENE	700,00 €			
LA SAISON DES MUSICIENS	3 000,00 €			
LA VIGNE DE LA MIOTTE	600,00 €			
LE GOUT DES MOTS		500,00 €		Création spectacle
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €			
LE MEDIATOR	300,00 €			
LES AMIS DE LA GENDARMERIE	400,00 €			
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €			
LES ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000,00 €	1 000,00 €		
LES JARDINS DU FORT DE LA JUSTICE	400,00 €		10 900,00 €	Sécurisation Site
LES MOMES DE LA CITE DU LION	550,00 €			
LES PETITS PEUT-ON	33 000,00 €			
LIGUE CONTRE LE CANCER	1 500,00 €			
LIVRES 90	8 000,00 €			
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	67 790,00 €			
MAISON DES FEMMES	4 500,00 €			
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 000,00 €			
MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB			5 000,00 €	
NE LES OUBLIONS PAS	2 000,00 €			
OFFICE CENTRAL POUR LA COOPERATION A L'ECOLE OCCE		500,00 €		Tandem Solidaire Jean Moulin
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS	5 000,00 €	25 000,00 €		Poste Salarie Trophées OMS
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	42 200,00 €			
OIKOS	822 721,00 €			
ORCHESTRE D' HARMONIE	18 000,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	
PAPILLON ROUGE	1 000,00 €			
PATRIMOINE BELFORTAIN INDUSTRIE INFORMATIQUE	4 500,00 €			
PAVILLON DES SCIENCES	10 000,00 €	10 000,00 €		Fête de la Science
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	1 000,00 €			
PERMAKIDS	300,00 €			
PLURI ELLES	25 000,00 €			
PREVENTION ROUTIERE	5 000,00 €			
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	106 000,00 €			
RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE 90	500,00 €			
RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00 €	3 000,00 €		Vacances
RIFFS DU LION	130 000,00 €		17 000,00 €	
ROLLER DERBY BELFORT	1 200,00 €			
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	2 000,00 €		1 500,00 €	
ROYAL TEAM BELFORT	12 000,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2021			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestation	Investissement	
SCHOLA	400,00 €			
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE FRANCHE COMTE	3 000,00 €			
SECOURS POPULAIRE FEDERATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 000,00 €			
SEIKEN KARATE DO			700,00 €	
SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000,00 €			
SINAPS	500,00 €			
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500,00 €	2 000,00 €		
SOCIETE DE MYCOLOGIE	300,00 €			
SOCIETE DE SKI ET DE TOURISME EN MONTAGNE	500,00 €			
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 700,00 €		4 000,00 €	
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	6 000,00 €			
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650,00 €			
SOLIDARITE FEMMES	5 000,00 €	2 000,00 €		Prévention Egalité HF
SOS AMITIE	450,00 €			
SPORTS REUNIS BELFORTAINS	10 000,00 €	2 000,00 €		24h Tir à l'Arc
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	800,00 €		1 515,00 €	Matériel
TAEKWONDO CLUB DU LION	400,00 €		1 000,00 €	
TERRITOIRE D'ARTISTE		1 000,00 €		La Boutique des Créateurs
TERRITOIRE SPORT NATURE		1 000,00 €		
THEATRE DU PILIER	65 000,00 €			
THEATRE DU ROYAUME D' EVETTE	1 550,00 €			
TRETEAUX 90	1 000,00 €		10 000,00 €	
TRI LION BELFORT	15 000,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	Duathlon
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 600,00 €			
UNE POIGNEE D'IMAGES THEATRE DE MARIONNETTES	100 000,00 €			
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000,00 €			
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN		1 000,00 €		Ecoles Fleuries
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS DU TERRITOIRE DE BELFORT - UFC QUE CHOISIR	250,00 €			
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250,00 €			
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPALS DE BELFORT	1 800,00 €	1 500,00 €		Formation Encadrants
UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE	200,00 €			
URBANIX		2 500,00 €		Festival des Solidarités
VELOXYGENE	300,00 €			
VIADANSE		26 250,00 €		Coopération culturelle Ouagadougou
Sous-total 6574	3 008 151,00 €	447 600,00 €	195 919,00 €	

Les enveloppes à affecter proposées ci-après permettent, comme les années précédentes, de financer, en fonction des projets présentés en cours d'exercice, des associations dans la limite des crédits votés. Ces affectations ultérieures, s'agissant des associations, feront obligatoirement l'objet d'un accord préalable du Conseil Municipal.

Enveloppes à affecter	Montant proposé au BP 2021	
	Subvention de fonctionnement	Investissement
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SPORTS	130 600,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CONTRAT DE VILLE UNIQUE	80 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DIRECTION GENERALE	29 880,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER LOCATIONS DE SALLES	30 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SOUTIEN A PROJET CCSMQ	30 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SOCIAL ET SOLIDARITE	20 950,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER VIE ETUDIANTE	4 400,00 €	
Z/ENVELOPPE A REPARTIR/CARNAVAL	4 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER ENVIRONNEMENT	2 700,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CULTURE	2 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER PROTECTION ANIMALE	1 550,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CAP JEUNES	1 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DROIT DES FEMMES	960,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER POLE EVENEMENT PROTOCOLE	900,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER TRANSPORT CIRCULATION	500,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER VIE SCOLAIRE	400,00 €	
RAVALEMENT DE FACADES		60 000,00 €
FONDS POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE		10 000,00 €
Sous-total Enveloppes à affecter	439 840,00 €	70 000,00 €

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	3 008 151,00 €
Projets et manifestations	447 600,00 €
Enveloppes à affecter	439 840,00 €
Total compte 6574	3 895 591,00 €

INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement	195 919,00 €
Enveloppes à affecter	70 000,00 €
Total compte 204	265 919,00 €

3. Dette et charges financières

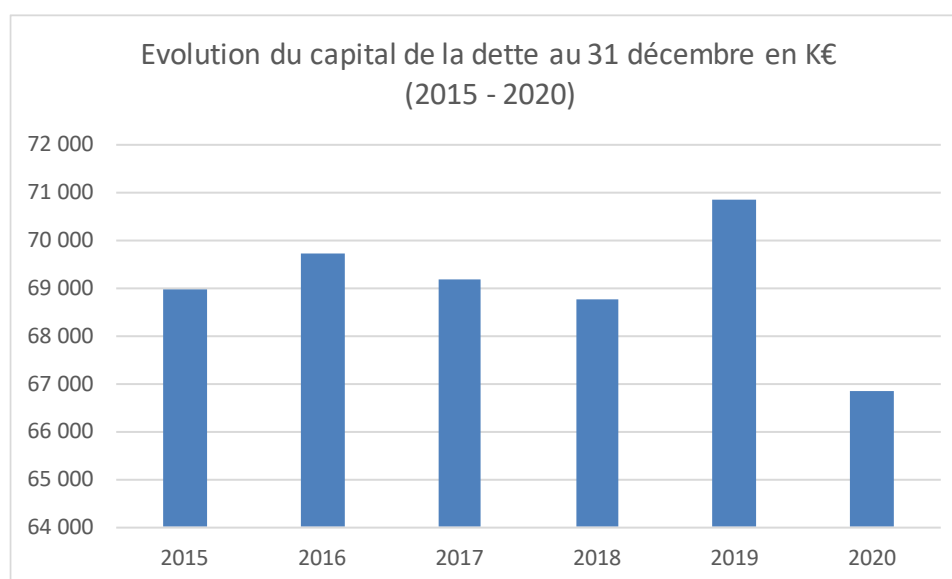
A. Charge de la Dette

	BP 2020	BP 2021	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	1 180 200	1 170 200	-10 000	-0,85%
16 Remboursement du capital de la dette	8 300 000	7 500 000	-800 000	-9,64%
Charge de la dette	9 480 200	8 670 200	-810 000	-8,54%

(Remboursement du capital de la dette, hors remboursement des cautions)

La charge de la dette estimée diminue en 2021 de 810 K€.

B. Encours de la Dette



Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 66 857 K€, en diminution de 4 M € par rapport au 31/12/2019.

4. La section d'investissement

Les opérations réelles de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 30,86 M€. La diminution observée par rapport aux prévisions de l'année dernière s'explique par le vote tardif du budget primitif 2020 qui a rendu obligatoire la reprise du solde d'investissement reporté (001) et des restes à réaliser figurant au compte administratif. Hors ces éléments cités, les crédits proposés en 2021 sont en progression d'un exercice à l'autre.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	2020	2021
Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières (cautions)	8 311 372	7 514 897
Dépenses d'équipement	17 419 108	23 291 025
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	928 205	543 500
<i>Dont travaux et projets structurants</i>	15 143 103	20 815 126
<i>Dont ZAC de l'Hôpital</i>	600 000	900 000
<i>Dont avance Lotissement Secteur Dorey</i>		766 480
<i>Dont subventions d'équipement</i>	297 800	265 919
Autres dépenses d'investissement	537 236	55 000
Solde d'investissement reporté (001)	4 176 043	0
Restes à réaliser figurant au Compte administratif 2019	5 583 028	0
Total des dépenses d'investissement	36 026 786	30 860 922
<i>Recettes</i>	2020	2021
Autofinancement (épargne brute)	8 420 361	10 900 709
Ressources propres d'investissement	5 865 084	5 945 048
<i>Dont FCTVA + Taxe d'aménagement</i>	2 190 000	2 170 000
<i>Dont subventions d'investissement</i>	3 053 712	3 760 151
<i>Dont cessions</i>	610 000	0
<i>Dont cautions</i>	11 372	14 897
Emprunts nouveaux	11 982 271	14 015 165
Excédent de fonctionnement capitalisé compte 1068	8 037 631	0
Restes à réaliser figurant au Compte administratif 2019	1 721 439	0
Total des recettes d'investissement	36 026 786	30 860 922

A. Les dépenses d'équipement

En 2021, un ambitieux programme de dépenses d'équipement est proposé pour un montant de 23,3 M€. Son objectif, dans la continuité des budgets précédents, est de continuer à rendre la ville plus attractive et d'offrir un niveau de services toujours plus important aux Belfortains.

Un des axes majeurs de la politique d'investissement portera sur le « Vivre ensemble » afin de conforter le tissu social fortement impacté par la crise sanitaire, développer la solidarité et les relations intergénérationnelles dans une ville sûre et accueillante. Des crédits sont prévus à hauteur de 3,5 M€.

- 1,3 M€ seront consacrés au renforcement des politiques de solidarité envers les personnes en difficultés, principalement en poursuivant les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées (620 K€), en améliorant les conditions d'accueil dans les structures favorisant le lien social comme les maisons de quartier (322 K€).

- 1,027 M€ sont prévus pour améliorer la qualité de vie des Belfortains (plan propreté pour 310 K€) et assurant leur sécurité grâce au développement du réseau de vidéosurveillance (639 K€).
- 947 K€ seront consacrés à l'accompagnement quotidien de l'enfance et de la jeunesse au travers des diverses structures (crèches, maternelles, écoles, BIJ, antennes jeunesse...).

Afin de compléter ces investissements, 1,8 M€ seront consacrés à renforcer l'attractivité de la Ville de Belfort.

- 803 K€ seront consacrés à la politique culturelle et sportive vecteurs de rayonnement et d'épanouissement pour les habitants en poursuivant l'amélioration de la qualité d'accueil dans les différentes structures, en enrichissant les collections...
- Le riche patrimoine historique de la Ville fera l'objet d'importants travaux d'entretien pour un montant de 546 K€. Le site du fort de l'OTAN sera mis aux normes pour 118 K€ et une étude patrimoniale sur la cathédrale Saint-Christophe sera entreprise pour 70 K€.
- Dans le même esprit, 417 K€ permettront de renforcer l'attractivité des grands lieux d'animation de la vie belfortaine comme la Maison du peuple (232 K€) et l'ATRIA (77 K€).

Le programme d'investissement veut anticiper les évolutions futures afin de construire une ville modernisée. Cela passe par d'importants investissements pour un montant total de 15 M€.

Cette somme correspond à des programmes de long terme :

- Plan de renouvellement de la voirie et des ouvrages d'art pour 2,74 M€.
- Ville écoresponsable, Belfort poursuit ses efforts pour réduire son impact environnemental et par conséquent sa consommation d'énergie. Dans ce cadre, une enveloppe de 494 K€ sera consacrée à la poursuite du renouvellement des chaudières en particulier au centre culturel de la Pépinière (150K€) et à la maison de quartier Jean Jaurès (133 K€).
- La mobilité au sein de la Ville de Belfort sera repensée avec notamment une refonte progressive du plan de déplacement urbain (253 K€) et la poursuite de l'application du schéma directeur des pistes cyclables (100 K€).

A ces projets de long terme, s'ajoutent des projets structurants :

- Commencement du Programme de Renouvellement Urbain des Résidences (secteur Dorey) avec l'achat des terrains et les premiers travaux de viabilisation des parcelles par la SODEB (2,064 M€).
- Rénovation de la toiture de la Cathédrale Saint Christophe (1,5 M€).
- Démolition de l'IFSI et l'aménagement du terrain pour 960 K€.
- Participation versée à la SODEB dans le cadre de la ZAC de l'Hôpital (900 K€).
- Travaux sur les équipements sportifs dont l'achèvement de la salle de boxe de la Maison du Peuple (203 K€) et des travaux au Gymnase du Phare (360 K€).
- Début des projets d'aménagement du Faubourg de France et de la Place Corbis (300 K€) et de la place de la République (450 K€).
- Achèvement de la restructuration de l'école élémentaire Rücklin (660K€).
- Aménagement du square Lechten dans le cadre de la mise en valeur du quartier de l'ancien Hôpital (650 K€).
- Début du projet d'extension de la Donation Jardot (500K€)
- Début des travaux de réfection du Pont de Roubaix (80K€).

Afin de porter l'ensemble de ces projets et d'améliorer les services rendus aux Belfortains, les services de la collectivité seront dotés de 3 M€ de crédits. Il s'agit notamment de travaux sur les bâtiments administratifs (999 K€) d'acquisition de véhicules (980 K€) et de matériels informatiques ou de logiciels (653 K€).

B. Les AP/CP :

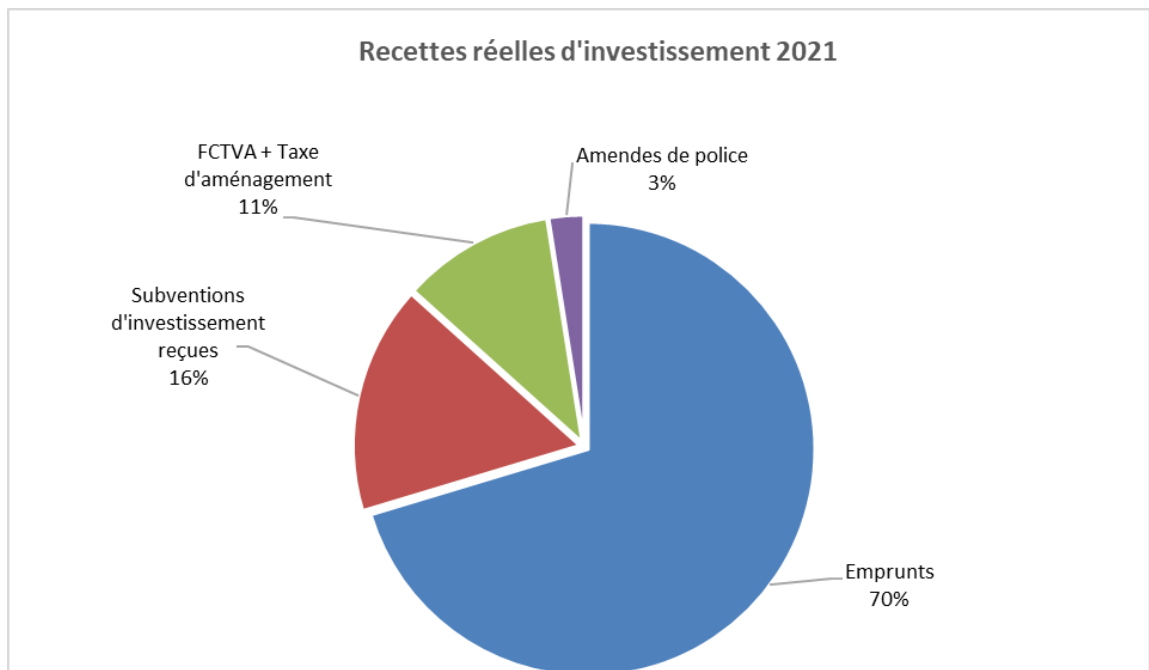
Programme : Restructuration Groupe scolaire Rücklin

AP	Montant AP	Echéancier des crédits de paiement					
		Exercice ant	2021	2022	2023	2024	2025
Voté	6 200 000,00	3 100 000,00	660 000,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00

C. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2021 s'élèvent à 20 M€ dont 6 M€ de ressources propres d'investissement. Le montant de l'emprunt est estimé à 14 M€.

Recettes	2020	2021
FCTVA	2 140 000	2 100 000
Taxe d'aménagement	50 000	70 000
Amendes de police	500 000	500 000
Subventions d'investissement reçues	2 553 712	3 260 151
Produits des cessions	610 000	0
Autres dont cautions	11 372	14 897
Emprunts	11 982 271	14 015 165
Excédent capitalisé (compte 1068)	8 037 631	
Total des recettes réelles d'investissement	25 884 985	19 960 213



Les principaux projets subventionnés sont :

- L'extension de l'équipement culturel « Clé des Champs » : FEDER (300 K€) et ANRU (203 K€)
- Rénovation de l'école élémentaire Rücklin : ANRU (800 K€)
- Restauration toiture cathédrale St Christophe : DRAC (493 K€)
- Aménagement rue de Vesoul : participation d'Intermarché : 260 K€
- Divers travaux éligibles à la DSIL : 1,07 M€

LE BUDGET DU CFA MUNICIPAL

Le projet de budget du CFA municipal est présenté en sur équilibre de 400 K€. L'ensemble des charges de fonctionnement et des dépenses d'équipement inscrites étant spontanément couvert par les recettes. Cette présentation s'explique par une estimation des recettes rendue difficile en raison de la réforme du mode de financement des contrats d'apprentissage.

Depuis le 1er janvier 2020, le financement de l'apprentissage est assuré par les branches professionnelles OPCO (Opérateur de Compétences de branches) basé sur un coût « contrat à l'apprenti ». Auparavant, le Conseil Régional en assurait principalement le financement (complété par la Taxe d'Apprentissage et des apports des branches). Le caractère récent de l'entrée en vigueur de ce mode de financement, les variations importantes constatées par rapport au fonctionnement antérieur et le caractère spécifique du CFA de Belfort à l'échelon national en tant que structure municipale, n'offrent pas à la collectivité de certitudes sur le caractère pérenne de cette situation financière.

En l'état actuel, aucune participation de la Ville n'est nécessaire.

1. La section de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	20 000,00	35 000,00	15 000,00	75,00%
73 Impôts et taxes	0,00	500,00	500,00	
74 Dotations, subventions et participations	2 048 834,00	3 657 096,00	1 608 262,00	78,50%
75 Autres produits de gestion courante	15 050,00	19 020,00	3 970,00	26,38%
Recettes de gestion courante	2 083 884,00	3 711 616,00	1 627 732,00	78,11%
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	2 083 884,00	3 711 616,00	1 627 732,00	78,11%
042 Opérations d'ordres	105 000,00	52 811,00	-52 189,00	-50%
002 Résultat de fonctionnement reporté	504 931,35	0,00	-504 931,35	-100%
Recettes de fonctionnement	2 693 815,35	3 764 427,00	1 070 611,65	39,74%

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	499 909,35	739 250,00	239 340,65	47,88%
012 Charges de personnel	1 828 100,00	1 990 100,00	162 000,00	8,86%
65 Autres charges de gestion courante	36 888,00	43 910,00	7 022,00	19,04%
Dépenses de gestion courante	2 364 897,35	2 773 260,00	408 362,65	17,27%
66 Charges financières	15 800,00	15 630,00	-170,00	-1,08%
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	20 000,00	10 000,00	100,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 390 697,35	2 808 890,00	418 192,65	17,49%
023 Virement à la section d'invnt	163 118,00	445 537,00	282 419,00	173,14%
042 Opérations d'ordres	140 000,00	110 000,00	-30 000,00	-21,43%
Dépenses de fonctionnement	2 693 815,35	3 364 427,00	670 611,65	24,89%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 3,4 M€ en augmentation de 671 K€ (+ 25%) par rapport à 2020. Cette variation concerne :

- Les charges à caractère général progressent de + 239 K€. Certaines dépenses nouvelles ont été inscrites. Il s'agit principalement des dépenses de « premier équipement des apprentis » :
 - Achat de vêtements de travail : + 228 K€
 - Frais d'hébergement et de repas : + 23 K€.

Leur impact sur l'équilibre général du budget est limité car le CFA est fortement subventionné par les OPCO sur ces natures de dépenses.

- Les dépenses de personnel ont été ajustées en fonction des besoins générés par la réforme et au développement des filières (enseignants et personnels administratifs) afin de pouvoir adapter les moyens humains.
- Les aides au permis versées aux apprentis de moins de 18 ans progressent de + 11 K€. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2021.

Les recettes relatives au financement des contrats d'apprentissages par les branches professionnelles OPCO (Opérateur de Compétence de Branches), sont estimées, par prudence, à 3,3 M€.

Face à l'incertitude concernant le niveau et le rythme de versement des participations des OPCO, une hypothèse prudente du niveau de ces recettes a donc été retenue.

2. La section d'investissement

		BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
				en valeur	en %
20	Immobilisations incorporelles	4 600,00	7 200,00	2 600,00	56,52%
21	Immobilisations corporelles	126 751,00	383 773,00	257 022,00	202,78%
23	Immobilisations en cours	163 844,45	273 000,00	109 155,55	66,62%
Total des dépenses d'équipement		295 195,45	663 973,00	368 777,55	124,93%
1068	Excédent capitalisé	9 609,00	0,00	-9 609,00	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00%
Total des dépenses financières		89 609,00	80 000,00	-9 609,00	-10,72%
				0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		384 804,45	743 973,00	359 168,55	93,34%
040	Opérations d'ordres et de transferts entre sections	105 000,00	52 811,00	-52 189,00	-50%
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
	Report issus du Compte Administratif 2020	33 634,30	0,00	-33 634,30	-100%
001	Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement		523 438,75	796 784,00	273 345,25	52,22%

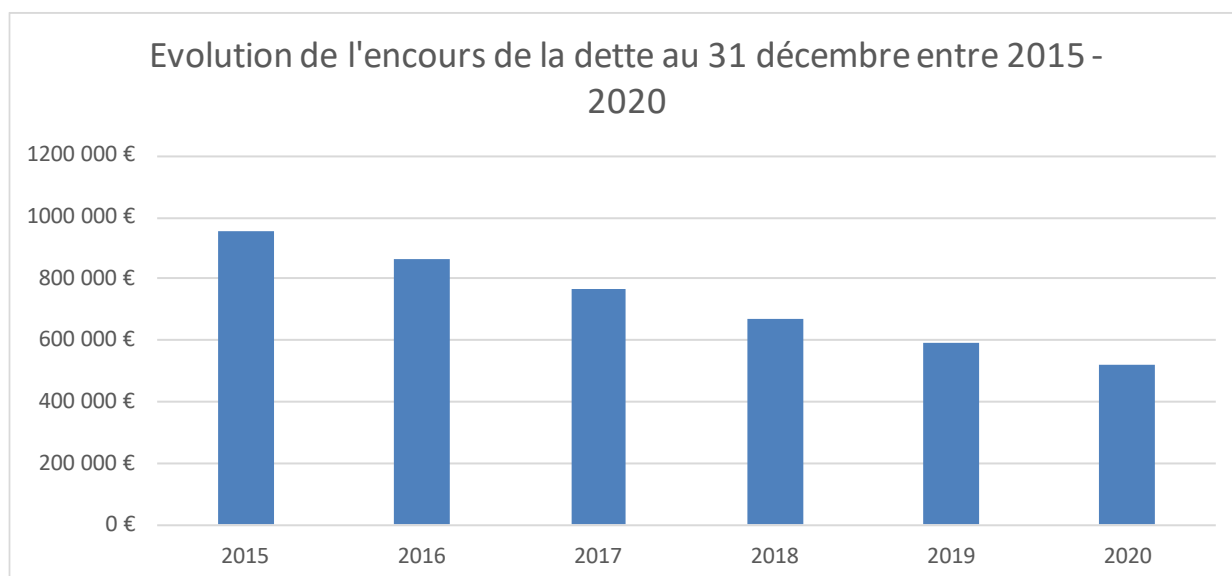
		BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
				en valeur	en %
13	Subventions d'investissement reçues	54 233,00	194 247,00	140 014,00	258,17%
Total des recettes d'équipement		54 233,00	194 247,00	140 014,00	258,17%
10	Dotations fonds divers et réserves	62 000,00	47 000,00	-15 000,00	-24,19%
1068	Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		62 000,00	47 000,00	-15 000,00	-24,19%
				0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		116 233,00	241 247,00	125 014,00	107,55%
021	virement de la section de fonctionnement	163 118,00	445 537,00	282 419,00	173,14%
040	opérations d'ordres et de transferts entre sections	140 000,00	110 000,00	-30 000,00	-21,43%
041	opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
	Report issus du Compte Administratif 2020	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'investissement reporté	104 087,75	0,00	-104 087,75	-100,00%
Total des recettes d'investissement		523 438,75	796 784,00	273 345,25	52,22%

Le programme d'investissement prévisionnel 2021 est de 664 K€. Il se décompose de la manière suivante :

- Achats d'équipement pour les apprentis : 348 K€
- Travaux sur les bâtiments : 273 K€
- Achats de matériels informatiques et logiciels : 28 K€
- Achats de véhicules : 15 K€

Le remboursement du capital de la dette est de 80 K€.

3. Dette et charges financières



L'encours de la dette est de 517 K€ au 31/12/2020, en diminution de 77 K€ par rapport à l'année précédente.

Charges de la dette

	BP 2020	BP 2021	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	15 800	15 630	-170	-1,08%
16 Remboursement du capital de la dette	80 000	80 000	0	0,00%
Charge de la dette	95 800	95 630	-170	-0,18%

LE BUDGET DU LOTISSEMENT SECTEUR DOREY

L'aménagement du secteur Dorey dans la cadre du programme de renouvellement urbain du quartier des Résidences intègre la volonté municipale de transformer, moderniser et embellir Belfort pour préparer l'avenir avec l'ensemble de ses quartiers.

La Ville de Belfort a confié à la SODEB un mandat d'aménagement pour le secteur Dorey afin d'y réaliser d'importants travaux. L'aménageur doit en effet viabiliser deux lotissements, réaliser les voiries et les espaces publics.

Par délibération n°20-119, en date du 16 octobre 2020, le Conseil municipal a décidé la création d'un budget retraçant l'ensemble de ces opérations.

Un premier budget a été voté le 17 décembre 2020. Aucune écriture n'ayant été constatée, le budget primitif 2021 sera construit selon les mêmes éléments :

Les dépenses consacrées à la viabilisation s'élèvent à 766 K€, qui se décomposent de la manière suivante :

- Achats des terrains à aménager : + 604 K€
- Travaux de viabilisation des parcelles : + 152 K€
- Frais accessoires et imprévus : + 10 K€

Il est prévu de vendre les parcelles à l'euro symbolique pour faciliter la dynamique de renouvellement urbain dans ce quartier. Le déficit prévisionnel de l'opération sera atténué par une subvention de l'ANRU, dont le montant ne sera connu qu'au terme de l'ensemble de l'opération d'aménagement. A l'heure actuelle, les terrains ont été acquis.

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0,00	0,00	0,00	
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
Recettes de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordres	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
Recettes de fonctionnement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de gestion courante	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
Dépenses réelles de fonctionnement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
023 Virement à la section d'invnt	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordres	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de fonctionnement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	
			0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issu du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%

	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020 - 2021	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	766 480,00	766 480,00	0,00	
Total des recettes financières	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
			0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%
021 virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issu du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'investissement	766 480,00	766 480,00	0,00	0,00%